

DÉCOUVRIR LE RÉSEAU DE CAVITÉS À CHIROPÈTES

Des milieux particuliers

Eboulis, forêts de pentes, falaises calcaires, pelouses sèches et grottes sont autant d'habitats remarquables présents sur les 75 hectares du réseau de réserves. Ces milieux sont notamment liés à la présence d'un sous-sol karstique calcaire. Rares à l'échelle européenne ou en fort déclin, ces milieux nécessitent une attention particulière pour veiller à leur maintien.



Colonie mixte de Minioptère de Schreibers et de Rhinolophe euryale

Des espèces menacées

Parmi les 15 espèces de chauves-souris fréquentant le réseau, huit sont menacées au niveau régional, dont le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), espèce prioritaire aux échelles régionale, nationale et internationale. Les sites abritent aussi d'autres espèces et habitats remarquables et/ou prioritaires en Franche-Comté : Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Couleuvre d'esculape (*Zamenis longissimus*), Spiranthe d'automne (*Spiranthes autumnalis*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), chênaies-charmaies à Stellaire, etc.

Pic noir



Erable à scolopendre à Gondenans-les-Moulins

Spiranthe d'automne

Des abris archéologiques

Toutes les réserves, sauf une, ont fait l'objet d'inventaires archéologiques et paléontologiques. Certaines cavités du réseau ont abrité des humains à partir du paléolithique. Aussi, plusieurs centaines de vestiges d'animaux ont été sauvés des pillages avec notamment un squelette presque complet d'ours des cavernes nouveau-né (*Ursus spelaeus*), aujourd'hui conservé au Musée de Montbéliard.

Squelette d'Ours des cavernes



Des particularités géologiques

Les réserves se situent en région karstique dont trois sites sont localisés sur le grand plateau structural de Haute-Saône, et quatre sur les plateaux et faisceaux du relief jurassien. La morphologie à l'intérieur des cavités présente de nombreuses concrétions riches et variées, et des rivières souterraines pour certaines d'entre elles.



Concrétions dans une des grottes du réseau

Pourquoi un classement en réseau ?

Le Minioptère de Schreibers, espèce strictement cavernicole, utilise un réseau de cavités au cours de l'année pour réaliser son cycle de vie, où il forme des essaims très denses en période d'hibernation dans l'un des sites. Le classement en réserve permet de sauvegarder un réseau cohérent de grottes, qui constituent des gîtes majeurs à différentes périodes du cycle biologique.

Le réseau de RNR cavités à chiroptères vient compléter un réseau de sites importants pour la conservation des populations de Minioptère, dont deux Réserves Naturelles Nationales : les Grottes de Gravelle (39) et du Carroussel (70).

UNE RÉGLEMENTATION À RESPECTER

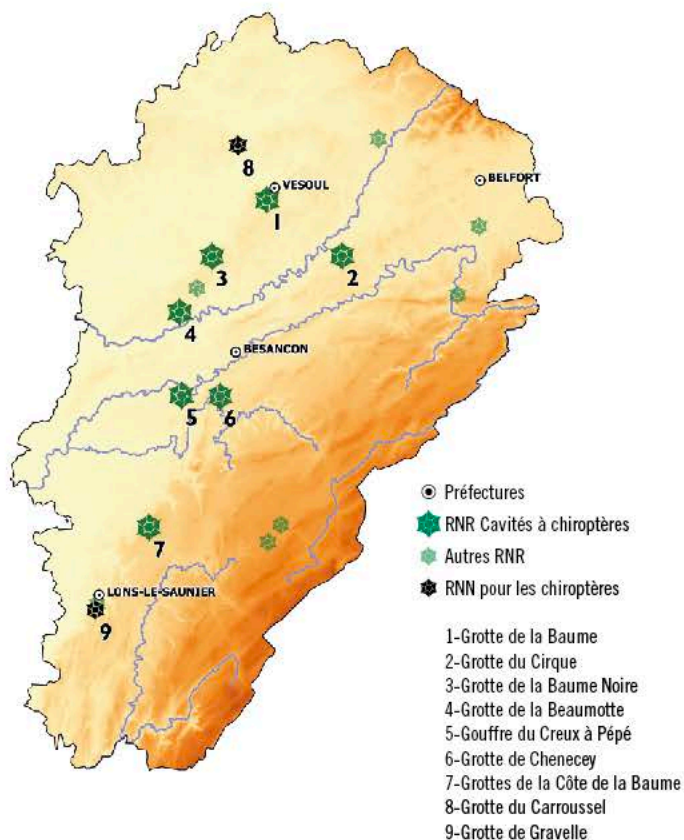
Le réseau de Réserves Naturelles Régionales « Cavités à chiroptères » abrite 15 des 28 espèces de chauves-souris présentes en Franche-Comté. Toutes ces espèces et leurs gîtes sont protégés par la loi Française depuis 2007.

La valeur écologique de ces grottes est reconnue et certaines font également partie du réseau Natura 2000. Evoluant très lentement, toute modification ou dérangement du milieu souterrain peuvent entraîner une destruction irréversible de ce patrimoine très sensible. En respectant la réglementation, vous contribuez à la préservation de ces écosystèmes exceptionnels.

Afin de mieux protéger les chauves-souris, l'accès aux parties souterraines est, selon les sites, interdit au public toute l'année ou limité à certaines périodes.

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT**
CPEPESC Franche-Comté
3 rue Beauregard
25000 Besançon
☎ 03 81 88 66 71
✉ rnrc@cpesc.org

LE RÉSEAU DE RÉSERVES CAVITÉS À CHIROPTÈRES



Autorités de classement :
Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté

Avec le soutien financier de :
Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté

Structure gestionnaire :
CPEPESC Franche-Comté

Commune de Chenecey-Buillon
Commune de Chamole
Commune de Gondenans-les-Moulins

Crédits photos : CPEPESC Franche-Comté, Ludovic Jouve, Jules Giraud, Tanguy Stoecklé, André Aubert (Musées de Montbéliard).
Création Agence Spin On



Classement en Réserves Naturelles Régionales par délibérations du 24 septembre 2015 et du 17 novembre 2017 du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

